

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE MAG3 SENIORS DU 11 OCTOBRE 2022

Les adhérents de Mag3 Seniors à jour de cotisation et régulièrement convoqués se sont réunis en assemblée générale ordinaire le mardi 11 octobre 2022 à 10h00 dans les salons de l'Hôtel de Ville de Riquewihr (Haut Rhin).

ORDRE DU JOUR

1. Accueil par le Président 6. Intervention du Président

2. Rapport d'Activités 7. Questions diverses

3. Rapport Financier 8. Interventions des Invités

4. Vote de la cotisation 9. Interventions des Partenaires

5. Rapport des Contrôleurs aux Comptes 10. Clôture

1. Accueil par le Président

Le président Bernard Mourey accueille les participants et déclare ouverte l'assemblée générale. Après lecture de la liste des membres de notre association décédés depuis notre dernière assemblée, citant tout particulièrement Hubert HERIOT, Francis LECAT, Robert LHENRY et Pierre VAUSSARD, le Président invite les adhérents à respecter une minute de silence pour honorer leur mémoire.

Le Syndic Yves Thérin nous informe que nous sommes 63 présents et 180 représentés. Par conséquent, conformément à nos statuts, l'assemblée peut valablement délibérer.

2. Rapport d'Activités

Christian Degueurce étant absent excusé, le secrétaire adjoint Didier Cousin fait lecture du rapport d'activité.

Après notre assemblée générale de MOSNES très réussie, il y a eu une réunion du bureau le 6 décembre 2021 en visio, et deux conseils d'administration, un à Paris le 2 mars 2022 et un en visio le 6 juin 2022.

Avant d'aborder l'ensemble des sujets, je voudrais rendre hommage à nos amis disparus et particulièrement à Pierre Vaussard, ancien Président et Hubert Heriot Président adjoint de notre amicale.

Les points abordés lors de la réunion de bureau du 6 décembre 2021 :

Finalisation de la convention de partenariat avec MAG3 qui sera soumise à validation par le prochain conseil d'administration. Michel Zimmer fait le point financier de notre assemblée générale de Mosnes. Elle nous revient à 1000€. Nous pouvons féliciter nos collègues qui se sont occupés de solliciter nos sponsors, et également de la présence de ces derniers à notre assemblée. Michel fait le point sur les participants au voyage du Portugal. Le voyage est bouclé à ce jour. Didier Cousin finalise INFO MAG3 SENIORS pour publication. C'est un gros travail et nous pouvons remercier Didier pour le temps passé à ce bulletin. Michel Jenny est chargé d'organiser la prochaine assemblée générale en Alsace, avec pour ceux qui le désirent, enchainer avec une croisière sur le Rhin. Michel Jenny est chargé de contacter Henner qui prévoyait une majoration des contrats décès de 15%. Suite à cette intervention, la hausse sera seulement de 5%. Le vieillissement du contrat et le manque de nouvelles adhésions sont la cause de ces majorations. Serge Crouzit a contacté CFDP qui maintient ses cotisations pour l'année en cours, ainsi que les garanties et franchises. Il a été rajouté une extension gratuite pour les SCI et biens loués pour 2022. A revoir en 2023. Renégociation des avantages des retraités Allianz avec Mr Ringot. Début des premières réunions en 2022. Bernard Mourey doit palier au remplacement des présidents de région Midi Pyrénées et aussi du Languedoc. Age limite 82/83 ans.

Nous évoquons la méthode employée par AGEA sénior pour la prospection dans le fichier de nos adhérents. L'opération test sur la région AURA nous fait perdre la main sur les encaissements de 11 adhérents. De plus, ces

derniers ont des contrats connexes que nous encaissons par prélèvement. Cela a une répercussion et entrave le travail de Michel Zimmer, notre trésorier et son activité. Bernard Mourey s'est rapproché de Pascal Robin, le Président de AURA, qui a fait la démarche téléphonique auprès de nos adhérents. Ce dernier ne connaissant pas les tenants et aboutissants de notre amicale a simplement appliqué les ordres donnés par AGEA séniors. C'est comme cela qu'on s'est aperçu, qu'un BUA à 80€ a été signé alors que notre adhérent avait déjà payé sa cotisation. Certains adhérents ont été déstabilisés par cette démarche et ne veulent plus rien payer. Prospection 2022 relancer les adhérents ayant souscrit aux ADR pour les faire venir chez nous. Age limite 82/83 ans.

Le premier conseil d'administration en présentiel se tient à Paris le 2 mars 2022 :

Christian Degueurce présente le projet définitif de la convention de partenariat avec MAG3 pour approbation par le conseil d'administration. Convention adoptée à l'unanimité. Norma Nohra nous communique le nombre d'adhérents, soit 758. 20 décès 13 démissions et 18 nouvelles adhésions. Soit 15 adhérents en moins. Concernant CFDP 18 nouvelles adhésions de base et 30 biens locatifs.

Pour information: Henner a réglé en 2021 : 7 garanties obsèques en formule A, et 6 en formule B, pour un total de 38400€ sur 52000€ de cotisations. Reste en portefeuille 155 contrats et aucune nouvelle adhésion. Cela poussera Henner à proposer de nouvelles augmentations. Michel Zimmer présente le résultat financier de l'année 2021 avec un solde positif de 7978€. A noter que la subvention Allianz passe à 26000€. Le poste le plus lourd de notre budget est l'impression de notre bulletin. Les hausses sur le papier et l'impression nous amènent à regarder aussi la concurrence. Plusieurs pistes sont évoquées et Didier, le référent en la matière, sera à même de choisir la meilleure. La convergence des cotisations, pourquoi pas? Mais à condition que nous puissions décocher sur SIGAR afin de continuer nos prélèvements automatiques. De plus, avec les BUA nous perdons 7€ par adhérent, d'où un manque de recette de plus de 500€ qui va s'aggraver avec le temps et mettre notre amicale dans une situation financière difficile. Deux régions vont être regroupées : la Basse-Normandie et la Haute-Normandie. Dont acte du conseil d'administration. Serge nous fait part des résultats techniques de CFDP sur 5 ans. Ils sont déficitaires de 3,92%, mais fait remarquer une bonne année 2021. Une réunion est prévue avec CFDP pour refaire le point et éventuellement préparer une refonte des cotisations, garanties et franchises. Marie Claude Allard a rencontré Stéphane Ringot et Alexandre du Garreau de la Méchénie. Décision a été prise de remettre à plat les codes tarifs, compte tenu des différentes origines de compagnies. Nous devons bien sûr garder les plus avantageux. La remise en cause par les compagnies du financement de nos retraites a fait apparaître des lacunes dans le fonctionnement d'AGEA séniors. Une étude est en cours pour présenter une nouvelle entité. Michel Jenny a arrêté le lieu et les dates de notre prochain Congrès MAG3 séniors. C'est Riquewihr qui est choisie comme vous le constatez. Didier Cousin nous informe qu'il faudra boucler Info Mag3 Seniors de décembre 2022 pour le 15 novembre.

Le conseil d'administration du 8 Juin 2022 a lieu en visio conférence :

Bernard Mourey nous fait part de la signature de la convention de partenariat entre les présidents de MAG3 et MAG3 Séniors, le 29 mars 2022 à Toulouse. Notre nombre adhésions au 31 mai 2022 : 11. Soit 750. 8 de moins compte tenu des décès. Le nerf de la guerre c'est le recrutement. La convention que nous venons de signer avec les actifs va dans ce sens. Bernard nous informe avoir communiqué à AGEA sénior notre volonté de ne pas intervenir en prospection sur nos fichiers auprès de personnes de plus de 80 ans. Le point des finances par Michel Zimmer : recettes à fin mai 43000€, niveau sensiblement plus bas que 2021 - 500€. Nous avons vu pourquoi tout à l'heure. Les dépenses sont faibles à fin mai, une seule réunion et peu de frais en région. Les voyages : le Portugal 49 participants, retour difficile COVID pour une quarantaine de personnes. La croisière sur le Rhin affiche complet. Menton et carnaval de Nice: 19 personnes en pré-réservation. La date: Février 2023. Prochain voyage 2023: Malte et l'Ecosse. En projet pour 2024 : les Pouilles en Italie et en automne Le Canada. Charles Caillaud nous résume le conseil d'administration d'AGEA sénior (Bernard excusé pour cause de COVID) Il est indispensable de rentrer en négociations afin d'obtenir satisfaction sur nos particularités (prélèvement des cotisations, encaissements des contrats annexes CFDP et Henner) Demande d'amender les nouveaux statuts d'AGEA sénior afin de pouvoir être en harmonie avec ce que nous pratiquons actuellement. La COVID ayant décalée notre assemblée générale en octobre, nous voudrions revenir sur le mois de mai comme auparavant. Bernard propose les 16 & 17 mai 2023, à Nogent sur Marne ou à Paris pour cette assemblée élective. Info Mag3 Seniors est prêt à être envoyé. L'opération « Convergence » a débuté. Jacques Berland suit ce dossier de façon très efficace : relance téléphonique d'environ 35 personnes avec 8 nouvelles adhésions. Il reste encore 45 personnes à relancer. Une réflexion est lancée sur un nouveau découpage de la carte administrative des nouvelles régions.

Je voudrais remercier tous les membres du Conseil d'Administration pour leur présence et leur travail au sein de notre amicale.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport Financier

Les activités de notre association : conseils d'administration, assemblées en régions, assemblée Générale ont repris en présentiel dans le courant du deuxième semestre 2021 .

Le Résultat comptable 2021 ressort à + 7 978.72 € (+7 903.11 € en 2019 + 1745.91€ en 2020)

Un exemplaire du Bilan Comptable 2021 est présent sur le blog Mag3 Seniors. Il comprend le comparatif avec l'exercice 2020 et le prévisionnel 2022

Le total des capitaux propres compte courant ou placés, livrets, Comptes à terme, parts sociales BPO sont toujours en augmentation et s'élèvent à **101 663.87 €** (pour 93 685.15 € en 2020)

Recettes:

- l'érosion des cotisations « adhérents » constatée les années précédentes de l'ordre de 4 %, est toujours d'actualité avec toujours un effet BUA/RCA/BUA de Convergence.
- maintien de l'aide de la Cie Allianz ainsi que celle de Mag 3 Actifs qui nous accompagnent aussi financièrement chaque année dans l'organisation de l'Assemblée Générale
- la rémunération de notre trésorerie par notre banque est toujours basse.

Dépenses :

Les frais afférents aux réunions du C.A. aux assemblées des régions et aux déplacements des membres du CA aux assemblées de régions ayant repris en « présentiel » sont en augmentation par rapport à 2020

Les frais d'action sociale (aide et Bouquets) sont aussi en augmentation

Stabilité sur les autres postes : bulletins d'informations, frais bureau, frais divers de gestion, frais financiers.

Sur les contrats gérés non rémunérateurs

- diminution de l'encaissement reversé à Henner car le portefeuille n'évolue plus en souscriptions et le nombre de contrats est en diminution naturellement.
- augmentation de l'encaissement CFDP de l'ordre de 5 % due aux revalorisations et à quelques nouveaux contrats
- Augmentation importante du montant de la rétrocession à AGEA Séniors découlant de l'application des nouvelles règles de reversement sur 2 ans des ADC et des ADR décidées par AGEA Sénior en AG du 29 Juillet 2020, le reversement par adhésion passant de 12 à 15 € en 2021 et de 15 à 17 euros en 2022

Le « prévisionnel » de 2022 prévoit un résultat comptable bénéficiaire de 1 200€.

Fait à Vesoul le 7 septembre 2022

Le trésorier

4. Vote de la cotisation

La cotisation proposée par le Conseil d'Administration pour l'année 2023 est de 60 € pour un adhérent. Elle est de 35 € pour un conjoint survivant et de 60 € pour un membre sympathisant. Il est exposé que l'éventualité de l'adoption par Agéa Senior de nouveaux statuts comportant en leur article 11 la constitution d'un fonds de réserve alimenté par une cotisation per capita de 20 € pour chaque amicale, nécessite la prévision de cette dépense nouvelle. Un débat a lieu, exposant la nécessité d'avoir une représentation publiquement reconnue, conseillée par des juristes compétents. Cette transformation a un coût auquel il faudra éventuellement faire face d'où sa provision dans nos comptes dès 2023.

La cotisation est approuvée à la majorité avec deux abstentions et deux voix contre.

5. Rapport des Contrôleurs aux Comptes

Mesdames, Messieurs, Chers Adhérents,

Après une lecture approfondie des comptes de Mag3 Seniors tenus par notre Trésorier pour la période du 01 janvier 2021 au 31 décembre 2021, et avoir examiné longuement pour trouver la faille, les documents qui nous ont été présentés, nous sommes obligés d'admettre que l'ensemble des opérations contrôlées ne présente aucune erreur ou dérive comptable. Nous nous trouvons donc dans l'obligation de vous demander de donner quitus à notre ami Michel Zimmer pour l'excellent travail comptable effectué sur l'exercice considéré et vous remercions de lui marquer votre estime par vos applaudissements.

Fait à Riquewihr le 11 octobre 2022,

Jean Marie JANOT et Jean Claude SUEUR

Contrôleurs aux Comptes

Le rapport des contrôleurs aux comptes est approuvé à l'unanimité, donnant quitus de sa gestion au Trésorier, Michel Zimmer pour sa gestion au 31 décembre 2021.

6. Intervention du Président

FELICITATIONS à Michel JENNY pour cet accueil en ALSACE dans sa ville et cette région très TOURISTIQUE.

C'est avec la présence de personnes impliquées localement que nous pouvons être sûr de la réussite d'un rendezvous.

Merci à la mairie de **RIQUEWIHR** , au président de région **Daniel SIMONI** , à nos partenaires sans qui nous ne pourrions pas réaliser cette rencontre en province , à nos invités .

Félicitations également à tous les membres de notre bureau, commission événementielle qui ont travaillé depuis le début d'année sur **ce CONGRES.**

Comme vous avez pu l'entendre nous avons un trésorier et un secrétariat qui remplissent avec conscience leurs missions, **Norma Nohra** pour la rigueur du suivit du fichier, la disponibilité de **Gilbert Diximus** qui assume une relation de contact heureux ou malheureux avec nos adhérents, **BRAVO** à tous et à toutes il faut continuer pour aller de l'avant.

Christian Degueurce dans son rapport nous fait part du travail du CA, mais au-delà de cela ou en dehors tout le monde s'investit, une mention particulière à Didier Cousin pour qui notre bulletin n'a plus de secret, sans oublier Serge Crouzit pour ces contacts avec nos partenaires.

MAINTENANT ABORDONS L'ANNÉE 2023!

Je me suis fixé trois objectifs

- 1 Pérenniser les effectifs, notre site internet
- 2 Développer les effectifs

3 Assurer l'avenir de nos retraites avec Agéa Sénior

COMMENT:

- J'ai demandé aux présidents de région en **CONSEIL NATIONAL** de se rapprocher du terrain en faisant un maillage pour ceux qui ne l'ont encore pas appliqué avec des délégués départementaux. C'est le seul relais de proximité pour accompagner et recruter nos adhérents chaque fois qu'une situation se présente et surtout maintenir le prélèvement de nos cotisations. Il faut impérativement créer un trafic plus important sur la visite de notre site internet, il est là pour être consulté, et vous êtes là pour l'enrichir.
- 2 Le développement passe par l'application des accords AGEA senior /AGEA et MAG3 Séniors/MAG3, être présent partenaire à la convention de TOULOUSE en mai 2023 .Nous devons faire en sorte que la double appartenance soit appliquée au maximum .Nous continuerons à prospecter avec Jacques BERLAND notre sachant faire qui a déjà scoré cette année. Coopté comme administrateur depuis plusieurs mois, Jacques fera partie du conseil d'administration à partir de ce jour jusqu'aux prochaines élections en mai si vous m'approuvez tout à l'heure.
- L'avenir de nos retraites passe par une confiance à notre future FÉDÉRATION qui comme le souhaite notre CA sera validée le 21 octobre à PARIS. On doit avancer, se moderniser pour être reconnu par les pouvoirs public. N'oubliez pas nous avons gagné une bataille, d'autres se profilent à un horizon tout proche. Notre président MACRON a lancé ses troupes dans la réforme. Nous devrons être unis et vigilants pour aller se mettre autour d'une table des négociations. Ce qui explique pour partie l'article 11 des nouveaux STATUTS.
- 4 On demande aux ADR et ADC UN **FOND STRATÉGIQUE DEDIÉ** en constituant un actif cantonné. Je laisse le soin à **Gérard LEBEGUE** de vous éclairer sur ce sujet.
- 5 J'en terminerai pour écourter mes propos en vous invitant à notre prochain CONGRES ELECTIF à PROVINCE OPERA PARIS le 10 mai 2023.
- Dès à présent j'invite les jeunes retraités à venir prendre des places au Conseil d'Administration pour créer du renouveau voire une dynamique dont nous aurons bien besoin. C'est un appel, je suis avec d'autres tout près d'atteindre la limite d'âge dans notre association. Pensez-y 2023 est à notre porte, vous pouvez faire acte de candidature dès maintenant.

Merci pour votre écoute, bon séjour en ALSACE, bonne soirée PRESTIGE au château de KIENTZHEIM. Bon voyage aux participants de la croisière sur le RHIN.

Bernard MOUREY

7. Questions diverses

Aucune question n'a été déposée.

Le Président déclare que l'assemblée générale des adhérents est clôturée et la parole est donnée aux invités et partenaires de notre Congrès.

Le Secrétaire Adjoint

Didier COUSIN